
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le

N° 23-00283 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

17 MARS 2023

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de deux (02) élèves Techniciens Supérieurs en Technologie d'Assistance Médicale option : Optométrie, session 2022, est déclaré admis en remplacement de candidats défaillants.

C'est:

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
4°	OUANGO LEON	2610_8405_7934_3758	B9743561	31/12/97

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

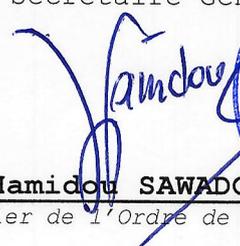
Défaillants

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	KIEMA BERTIN	2610_5241_6710_9452	B10096666	21/04/92
1° L.A	TANKOANO SIMANA	1026_7459_1603_7103	B11840293	14/11/90
2° L.A	TARAMA WEND-COUDI VIVIANE	2610_3049_5289_6974	B7683030	04/11/97
3° L.A	KEKELE DAOUDA	2610_1269_5912_3140	B10777661	02/12/91

Arrêté la présente liste à quatre (04) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, dans le plus bref délai.

Pour le Ministre d'Etat et par déléguation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat

